Image not found or type unknown

travaux dans copropriété

Par **correc**, le **23/09/2010** à **16:43**

Bonjour

Un syndic peut-il demander le paiement en trois fois (juillet , septembre, décembre)de travaux qui ne sont pas encore effectués ?

Peut-on contester la décision prise à la majorité par l'assemblée des propriétaires ?

Merci de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés